

Chiffres clés

+1700%

C'est l'augmentation des dépenses publiques de l'emploi depuis 40 ans. Cette hausse a surtout financé l'allègement du "coût du travail" sans ciblage ni contrepartie.

90%

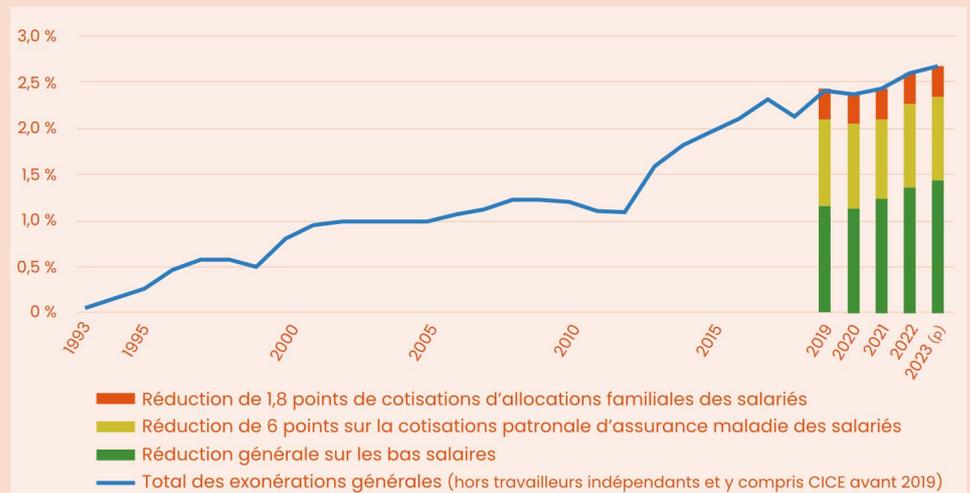
des salariés sont concerné·es par un allègement de cotisations sociales. Ces exonérations ont un coût pour les finances publiques : plus de 70 milliards d'euros.

+108%

C'est l'augmentation du nombre de maladies professionnelles reconnues entre 2001 et 2022.

Alors que le travail et sa rémunération sont une préoccupation majeure des Français-es, l'action publique tend à se concentrer uniquement sur la diminution du taux de chômage et l'augmentation du taux d'emploi, au détriment de la qualité des emplois.

En 40 ans, la politique du travail et de l'emploi s'est concentrée sur un unique objectif : augmenter le taux d'emploi. Le moyen privilégié a été la **baisse du "coût du travail"**, notamment en **exonérant les employeurs de leurs cotisations sociales** (voir graphique ci-dessous).



Montants des exonérations générales depuis 1993 en points de PIB

Source : CCSS septembre 2023 et PLFSS 2024 depuis 2017, Urssaf open data de 2009 à 2016 et B.Ourliac et C. Nouveau 2012 de 1993 à 2009

Le manque à gagner pour la Sécurité Sociale est acquitté par la collectivité à travers sa compensation par l'État. Cette politique est génératrice de nombreux **effets pervers** : elle n'encourage pas les entreprises à augmenter les salaires, et conduit à privilégier la quantité d'emplois à sa qualité.

Pour que le travail redevienne **un levier d'émancipation individuelle et collective**, il apparaît nécessaire de dépasser la vision actuelle, focalisée sur le coût du travail, pour réinvestir des objectifs de **qualité de l'emploi et des conditions de travail**, et se préparer aux deux grandes mutations que sont le **vieillesse démographique** et la **transition écologique**.

Améliorer la qualité des emplois dans ces secteurs permettrait d'avoir les bras nécessaires pour y faire face et de **réduire les coûts individuels et sociaux générés par le mal travail**.